

Image not found or type unknown



Rétention du permis

Par **Fannouche**, le **28/04/2020** à **21:20**

Bonjour à tous,

Mon homme s est fait contrôlé avec dépistage positif salivaire au cannabis en rentrant du boulot le 13 avril... Dc la gendarmerie lui a pris son permis aujourd'hui 28 avril ils viennent de m appeler pour qu il aille demain faire une déposition... Que risque t il car normalement il ne doit pas avoir un compte rendu dans les 72h ou 120h ?? Y aurait il vice de procédure ??
Merci de votre réponse..